

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13ES ASSISES VAUDOISES DE L'IMMIGRATION DU 29 AOÛT À AVENCHES

L'enjeu de la formation et la qualification des adultes

Organisée par la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI), la 13e édition des Assises vaudoises de l'immigration a réuni près de 150 personnes ce samedi 29 août à Avenches. Des représentants du monde économique, syndical et de l'administration ont abordé la thématique de la formation et de la qualification des adultes.

Dans le cadre des 13e Assises de l'immigration, la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) a ouvert le débat sur la formation des adultes comme étant un moyen de valoriser la main-d'oeuvre non qualifiée. L'initiative dite « Stop à l'immigration de masse » adoptée le 9 février 2014, prévoit une limitation de l'immigration. Dans ce contexte, la formation des adultes revêt une importance toute particulière pour répondre aux besoins de main d'oeuvre de l'économie et du marché du travail.

Plusieurs exposés et une table ronde rassemblant des représentants de l'économie, du monde politique et des pouvoirs publics ont souligné l'importance de l'entrée et du maintien dans l'emploi de la population active en favorisant l'obtention d'un premier niveau de qualification reconnu (CFC et AFP) notamment pour les publics les plus faiblement qualifiés. Si le système suisse de formation offre de multiples possibilités pour les adultes, les intervenants des Assises ont relevé la difficulté d'y accéder pour beaucoup de migrants. Ils ont souligné en particulier l'importance de préparer et accompagner les personnes en amont pour qu'elles puissent se doter au préalable de certaines compétences de base. L'intérêt de développer les validations officielles des acquis professionnels, comme la mise en valeur, par exemple à travers des stages en entreprise, des compétences des migrants plus récents a été à plusieurs reprises évoqué. Le travail en partenariat entre tous les acteurs institutionnels dans le domaine de la formation des migrants a été qualifié d'essentiel.

La remise du « Prix du Milieu du Monde » a clôturé l'événement. Depuis 2009, ce prix de la CCCI, d'un montant de 5000 francs, récompense les projets qui contribuent à la compréhension mutuelle entre les habitants du canton, suisses et étrangers. Le jury, conduit par Roxanne Meyer Keller, présidente du Grand conseil, a désigné pour

lauréats les projets « La maison des enfants de Nyon » porté par l'association du même nom, et « Apprendre - partager - participer : vivre ici et en français », de l'association pour le français à Clarens.

La Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) regroupe des représentant-e-s des communautés migrantes et des commissions Suisses-étrangers du canton de Vaud. En tant qu'organe consultatif nommé par le Conseil d'Etat, elle étudie les moyens d'améliorer l'intégration des étrangers et de lutter contre les discriminations.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 août 2015

CCCI, Frédéric Haenni, président de la CCCI, 079 337 53 00, frederic.haenni@gastrovaud.ch.
DECS, Amina Benkais-Benbrahim, déléguée à l'intégration des étrangers, 079 941 06 87, amina.benkais-benbrahim@vd.ch